

Résultats des entreprises

Fin 2017, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) resterait au même niveau qu'un an auparavant, à 31,6 %. Il a légèrement fléchi en début d'année (31,5 % au premier trimestre après 31,8 % en moyenne en 2016), en raison notamment du prix du pétrole. Au second semestre, il se stabiliserait autour de 31,5 % car les gains de productivité compenseraient le dynamisme des salaires et la légère remontée du cours du Brent.

En 2018, le taux de marge s'élèverait pour atteindre 31,8 % à la mi-année, essentiellement en raison de la hausse du taux du CICE.

Le taux de marge fin 2017 resterait au même niveau que fin 2016

Après une forte hausse tout au long de l'année 2015 (+1,5 point en moyenne annuelle), le taux de marge s'est quasiment stabilisé à 31,8 % en 2016 (tableau). Descendu à 31,5 % au premier trimestre 2017 du fait de la hausse du prix du pétrole, il est remonté à 31,6 % au printemps avec l'effritement du cours du Brent. Globalement sur le semestre, l'accélération de la productivité a

compensé celle des salaires. Au troisième trimestre 2017, les hausses de salaire auraient dominé les gains de productivité et le taux de marge fléchirait (31,4 %). Au quatrième trimestre, les salaires réels marqueraient le pas du fait de la remontée de l'inflation alors que la productivité accélérerait, contribuant à la hausse du taux de marge. En fin d'année, la remontée du prix du pétrole pèserait néanmoins pour -0,1 point et au total, le taux de marge n'augmenterait que légèrement, à 31,6 %, comme un an plus tôt. Il resterait inférieur à sa moyenne entre 1988 et 2007, essentiellement du fait des services (graphique 1 et dossier p. 39). Dans l'industrie, il continuerait d'être au plus haut depuis 2000 (graphique 2).

En moyenne sur 2017, le taux de marge des SNF fléchirait, plus qu'en 2016 (-0,3 point contre -0,1 point), après deux années de forte remontée (+0,5 point en 2014 et +1,5 point en 2015). Les salaires réels seraient de nouveau plus dynamiques que les gains de productivité et la remontée du prix du pétrole rognerait un peu les marges.

Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2016				2017				2018		2016	2017	2018 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Taux de marge (en niveau)	32,3	31,9	31,6	31,6	31,5	31,6	31,4	31,6	31,8	31,8	31,8	31,5	31,8
Variation du taux de marge	0,2	-0,4	-0,2	0,0	-0,1	0,1	-0,1	0,2	0,2	0,0	-0,1	-0,3	0,2
Contributions à la variation du taux de marge													
des gains de productivité	0,2	-0,4	-0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,4	0,2	0,2	0,0	0,5	0,8
du salaire par tête réel	-0,4	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,4	-0,3	-0,1	-0,1	-0,2	-0,9	-0,8	-0,5
du taux de cotisation employeur	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,4	-0,2	0,0	0,0	-0,2	0,2	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,6	-0,2	-0,2
d'autres facteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1

Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :
 - les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
 - les évolutions du salaire moyen par tête réel (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement.
 - d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le CICE¹.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{SMPT} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

1. Le CICE réduit l'impôt sur les sociétés, mais la comptabilité nationale l'enregistre comme une subvention aux entreprises, comme le recommande le Système européen des comptes dans sa dernière version (SEC 2010).

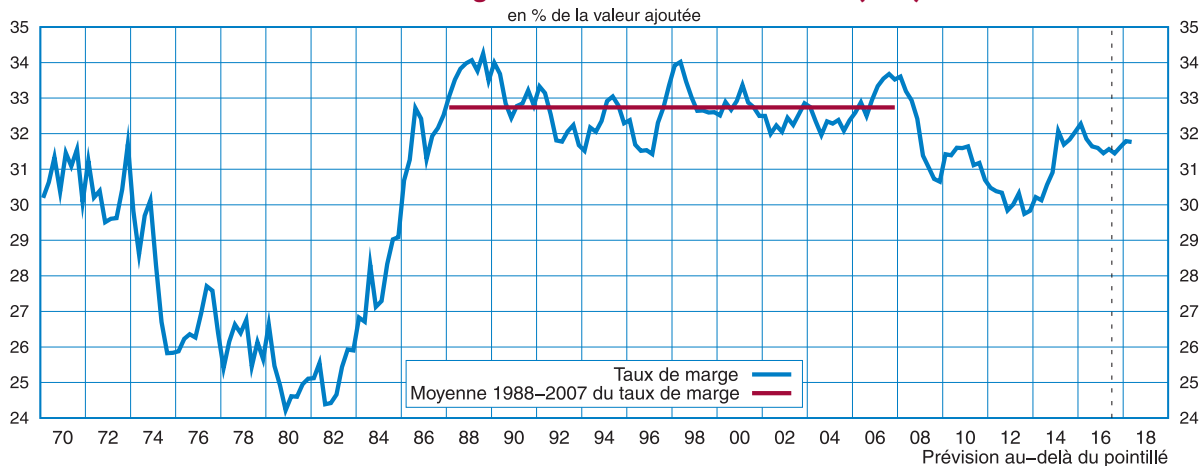
Source : Insee

Le taux de marge augmenterait au premier semestre 2018

Au premier semestre 2018, le taux de marge des SNF augmenterait à nouveau, à 31,8 % à la mi-année. Les gains de productivité contribueraient pour 0,2 point à cette hausse, tandis que les salaires réels seraient peu dynamiques. À l'inverse, les prix à la consommation progresseraient plus vite que ceux de la valeur ajoutée, du fait de l'augmentation de

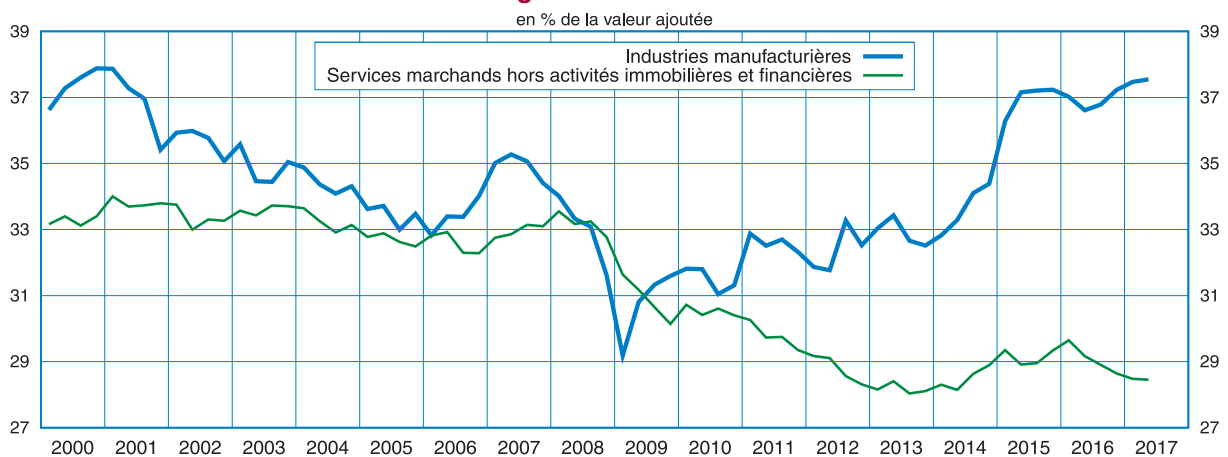
la fiscalité énergétique au 1^{er} janvier puis des taxes sur le tabac au 1^{er} mars. Ceci pèserait comptablement sur le taux de marge, avec une contribution de -0,1 point au premier trimestre. Enfin, les montants accordés en 2018 au titre du CICE augmenteraient nettement, le taux ayant été porté de 6 % à 7 % sur la masse salariale de 2017. Cette hausse serait en partie compensée par la baisse des montants de la prime à l'embauche pour les PME, la fin d'entrée dans le dispositif datant du 30 juin 2017. ■

1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Source : Insee, comptes trimestriels

2 - Taux de marge dans l'industrie et les services



Source : Insee, comptes trimestriels